



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 6447

Texte de la question

En 2004, il y aura quatre-vingt-dix ans que, le 5 septembre 1914, l'écrivain Charles Péguy, lieutenant de réserve, commandant en second de la 19e Compagnie du 276e Régiment d'Infanterie, tombait à la tête de ses hommes qu'il menait à l'attaque, près de Villeroy. Officier de réserve exemplaire, il poussait ainsi le dévouement à son idéal jusqu'au sacrifice suprême. M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense comment son ministère et les forces armées envisagent de célébrer cet anniversaire (cérémonies, expositions, colloque, journée nationale du réserviste, etc.), afin de rendre hommage au citoyen et au soldat que fut Charles Péguy.

Texte de la réponse

Le haut conseil de la mémoire combattante, présidé par le chef de l'Etat, décide chaque année des thèmes de commémorations et de la forme à leur donner (cérémonie, colloque, exposition, publication...). Ainsi, en 2002, était mise à l'honneur « la littérature au service de la Résistance » (Eluard, Vercors, les « Editions de Minuit »...) et en 2003, sera proposé le thème des écrivains résistants (Saint-Exupéry, Druon, Aragon...). La commémoration du 90e anniversaire de la mort de Charles Péguy figurera assurément parmi les propositions du ministère de la défense qui seront soumises au haut conseil de la mémoire combattante pour 2004. Si cette proposition était retenue, l'armée de terre contribuerait à la célébration de cet anniversaire, en particulier à l'occasion de la journée nationale du réserviste, avec le concours des associations de réservistes. Par ailleurs, le ministère de la défense étudie également la possibilité de restaurer en 2004 l'ossuaire de Choconin-Neufmontier où Charles Péguy repose.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6447

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2002, page 4114

Réponse publiée le : 31 mars 2003, page 2462